

RIEN OUBLIÉ ?



LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS.

Service public fédéral Intérieur
www.ibz.fgov.be

Direction générale Politique de Sécurité et de
Prévention

Boulevard de Waterloo, 76
1000 BRUXELLES
www.vps.fgov.be

Direction générale de la Sécurité civile

Rue de Louvain, 1
1000 BRUXELLES
www.ibz.fgov.be



Ceci est une initiative du SPF Intérieur,
Direction générale Politique de Sécurité et de Prévention et
Direction générale de la Sécurité civile.

Editeur responsable: Monique DE KNOP, Rue de Louvain, 1 1000 Bruxelles

CHECK-LIST VACANCES



DES CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR PARTIR RASSURÉ !



Soyez discret...

- N'apposez pas de mot d'absence sur votre porte.
- Annulez les livraisons à domicile: pain, lait, etc.
- Ne mentionnez pas une période d'absence sur votre répondeur téléphonique et transférez les appels téléphoniques vers votre gsm ou un autre appareil.
- Branchez des lampes sur minuterie aléatoire.
- Entretenez la végétation et la pelouse visibles de la rue.
- Prévenez vos voisins de confiance de vos absences.
- Demandez-leur de relever le courrier, d'abaisser et de remonter les volets.
- N'attirez pas l'attention lors de votre départ.
- N'apposez pas vos coordonnées sur les bagages, mais plutôt à l'intérieur.

Protégez vos biens.

- Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables: gsm, matériel vidéo, informatique, etc.
- Placez vos valeurs (argent, bijoux) dans un coffre ou à la banque.
- Enregistrez les numéros de série et les caractéristiques particulières de vos objets de valeur.

Les clés.

- Fermez (à clé) les fenêtres et portes de votre maison, garage et abri de jardin.
- Fermez les grilles ou les barrières avec un cadenas.
- Ne laissez pas de clé sur les serrures.
- Rangez les clés hors de vue.
- Remettez les clés de maison et des véhicules non utilisés à une personne de confiance ou emportez-les.
- N'indiquez pas vos coordonnées sur votre porte-clés.
- Verrouillez les voitures non utilisées.
- Cadenassez les deux-roues à un objet fixe: vélo, moto, etc.
- Contrôlez la protection des accès: portes, fenêtres, soupiraux, coupoles et fenêtres de toit.
- Rentez les échelles et les outils de jardin.
- Activez votre système d'alarme.
- Rappelez aux personnes de contact la procédure en cas d'alarme.
- Avertissez votre centrale d'alarme de votre départ.

La police locale.

- Signalez à votre police locale vos absences prolongées.

La police d'assurance contre le vol et l'incendie.

- Vérifiez la validité de votre police d'assurance contre le vol et l'incendie.

Pour plus d'informations sur la prévention cambriolage, prenez contact avec votre police locale ou service de prévention de votre commune ou www.vps.fgov.be.

Pour plus d'informations sur les risques d'incendie, prenez contact avec votre service d'incendie.

Les produits à risque.

- Evitez de stocker des liquides inflammables ou stockez-les dans un endroit sûr.
- Conservez les chiffons imbibés de produits inflammables dans un récipient hermétique.
- Rangez les aérosols à l'abri des rayons du soleil et des sources de chaleur.

L'installation de détection d'incendie.

- Testez les détecteurs de fumée.
- Remplacez les piles si nécessaire.

L'installation électrique.

- Débranchez tous les appareils électriques sauf les congélateurs et réfrigérateurs.
- Eteignez toutes les lampes sauf celles sur minuterie.
- Eloignez toute matière combustible de ces lampes.

L'installation de chauffage.

- Coupez votre chauffage en été.
- Diminuez la température de votre chauffage en hiver.
- Eloignez toute matière combustible des points de chauffage.

Les appareils au gaz, mazout ou pétrole.

- Coupez l'alimentation de tous ces appareils: chauffe-eau, bonbonne, cuisinière, etc.



Photo: Wim Van Damme